

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire, M. Johnny Salera, pour être tenue au 91, chemin des Fondateurs à La Minerve, le lundi 13 décembre 2021 à 18 h 30, où il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Demande d'aide financière pour le projet de l'achat et de la réfection du bâtiment de la bibliothèque de la Municipalité de La Minerve déposée dans le cadre du programme Aide au développement des infrastructures culturelles du ministère de la Culture et des Communications;
5. Nomination de représentants municipaux au conseil d'administration de l'Association pour la Télédistribution & Radio La Minerve (APTR);
6. Nomination d'un(e) élu(e) à titre de responsable du comité MADA;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présentes Mmes les conseillères Céline Dufour, Mathilde Péloquin-Guay, Ève Darmana et Darling Tremblay et MM. les conseillers Mathieu Séguin et Mark D. Goldman formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Johnny Salera.

Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, M. Robert Charette, assiste à la séance.

(1.)
2021.12.390

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Le quorum étant constaté, il est 18 h 43.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité:

Que la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)
2021.12.391

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
ET RÉSOLU à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)
2021.12.392

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay
APPUYÉ par la conseillère Céline Dufour
ET RÉSOLU à l'unanimité:

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

(4.)
2021.12.393

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE L'ACHAT ET DE LA RÉFECTION DU BÂTIMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE DÉPOSÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT que la Municipalité de La Minerve souhaite réaliser le projet de l'achat et de la réfection du bâtiment de la bibliothèque estimé à TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE SIX CENT DIX-SEPT DOLLARS (379 617 \$);

CONSIDÉRANT que le Ministère dispose d'un programme d'aide financière;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque offre présentement 24 heures d'ouverture par semaine et que les lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec mentionnent un minimum de 15 heures d'ouverture par semaine, pour atteindre le niveau « bon » et que l'atteinte de ce niveau est requise lors d'un projet de présentation d'une bonification de l'offre de service en bibliothèque;

POUR CES MOTIFS :

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay
APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman
ET RÉSOLU à l'unanimité:

De déposer une demande d'aide financière de CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE HUIT CENT QUARANTE-SIX DOLLARS (151 846 \$) dans le cadre du programme Aide au développement des infrastructures culturelles du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation du projet de l'achat et de la réfection du bâtiment de la bibliothèque;

De mandater le maire ou son remplaçant ainsi que la direction générale à signer toute documentation officielle, incluant la convention d'aide financière à venir;

D'assumer une part estimée à un minimum de DEUX CENT VINGT-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS (227 770 \$) dans la réalisation du projet;

D'assumer le financement ou d'en trouver une source ne provenant ni directement ni indirectement du gouvernement du Québec ou de celui du Canada, le cas échéant, pour l'ensemble des coûts non admissibles, incluant tout dépassement des coûts éventuels;

D'assumer toute hausse du budget de fonctionnement de l'infrastructure culturelle générée par le projet.

ADOPTÉE

(5.)

2021.12.394

Modifiée par
2022.07.224

Modifiée par
2024.11.317

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LA TÉLÉDISTRIBUTION & RADIO LA MINERVE INC. (APTR)

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir deux représentants nommés par la Municipalité de La Minerve pour siéger sur le conseil d'administration de l'Association pour la Télédistribution & Radio La Minerve inc., faisant maintenant affaires sous le nom de « Télé-Fibre La Minerve inc. »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité:

De nommer monsieur le conseiller, Mark D. Goldman, ainsi que le directeur général adjoint, monsieur Robert Charette, comme représentants de la Municipalité de La Minerve, pour siéger sur le conseil d'administration de l'Association pour la Télédistribution & Radio La Minerve inc., faisant maintenant affaires sous le nom de « Télé-Fibre La Minerve inc. ».

D'annuler la résolution numéro 2019.06.144, traitant du même sujet.

ADOPTÉE

(6.)

2021.12.395

NOMINATION D'UN(E) ÉLU(E) À TITRE DE RESPONSABLE DU COMITÉ MADA

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter une politique « Municipalité Amie des Aînés » (MADA);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un(e) élu(e) à titre de responsable du comité MADA à être formé;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
ET RÉSOLU à l'unanimité:

De nommer la conseillère Darling Tremblay comme élue responsable du comité « Municipalité Amie des Aînés » (MADA).

ADOPTÉE

(7.)

PÉRIODE DE QUESTIONS

(8.)

2021.12.396

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité:

Que la séance soit levée à 18 h 56.

ADOPTÉE

Robert Charette
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Johnny Salera
Maire

Je soussigné, Robert Charette, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

Robert Charette
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint